

## De l'utilité du dictionnaire en matière d'injures

On s'est souvent gaussé du travail que les académiciens consacrent à la rédaction du dictionnaire. Quelle erreur ! La méconnaissance de la signification précise d'un mot peut avoir des conséquences très graves, entacher l'honneur des citoyens et les conduire devant la justice répressive.

Receemment, dans une commune de l'arrondissement de Lille proche de la frontière, un industriel conduisant son automobile arrive à un endroit où la rue très étroite fait un coude. En sens inverse, à vive allure, roulait un fourgon postal dont le chauffeur est accompagné de deux gardiens de la paix. Le fourgon suivait une automobile dont le conducteur actionna le feu clignotant, indiquant ainsi son intention de stopper.

Le chauffeur du fourgon postal voulut la doubler, tentant de passer dans un espace restreint entre deux véhicules, manœuvre contre-indiquée dans une courbe.

L'industriel se trouvant à la hauteur de la cabine du fourgon postal s'écria : « Vous qui êtes de la police, faites donc respecter le Code de la route ».

Jusqu'ici rien que de très normal. Mais il ajouta : « Vous êtes des imbéciles ».

L'affaire dès lors se compliquait. Estimant qu'ils étaient injuriés, les gardiens de la paix, ainsi qu'ils le mentionnerent dans leur rapport, « descendirent du fourgon pour appréhender cet individu ».

Mais « l'individu », voyant la voie libre, était parti. Très honorablement connu dans le pays, il fut néanmoins l'objet de poursuites et comparut devant le Tribunal correctionnel.

A vrai dire, au cours du procès, on ne se préoccupa guère du sens exact du terme dont il s'était servi. On eut peut-être tort car « imbecille » signifie dans son sens propre : « Faible, débile ». Etymologiquement c'est l'homme qui se sert d'un bâton pour soutenir ses pas, l'animal dont parlait le Sphinx, qui marche le soir -- c'est-à-dire au déclin de sa vie --- sur 3 pattes.

Ce n'est que dans un sens dérivé qu'on le considère comme injurieux. De même vous pouvez être choqué quand on vous compare au produit succulent qui contribue à consacrer aux yeux des gourmets la brillante réputation de la ville de Vire.

Bien qu'on ait négligé d'avoir recours au dictionnaire, l'accusé fut cependant acquitté, les juges n'étant pas convaincus de sa culpabilité et « ne trouvant pas dans les éléments du dossier une base suffisante pour entraîner la répression des faits reprochés ».

Au surplus, le procès-verbal des agents contenait des erreurs :

Il mentionnait que l'accusé conduisait une Oldsmobile alors que c'était une Buick, que la fille d'un boucher voisin pouvait être entendue comme témoin alors qu'elle n'était nullement présente au moment de l'incident.

Enfin les agents prétendaient -- ce qui n'a d'ailleurs aucun intérêt dans l'affaire -- que l'industriel était accompagné d'une jeune femme blonde alors que c'était son jeune fils, blond également, qui se trouvait à ses côtés.

Etonnez-vous après cela qu'on prenne pour des Martiens de vulgaires ferriens qui se promènent tranquillement sans penser à mal et qu'on leur envoie des plombs dans le bas du dos !